

RAPPORT MORAL

Monsieur Olivier PAZ, Président de l'Union Amicale des Maires du Calvados

À Pont-l'Évêque, le 5 novembre 2018

Monsieur le Préfet,

Mesdames et messieurs les parlementaires,

Monsieur le président du Conseil régional, cher Hervé,

Monsieur le président du Conseil départemental, cher Jean-Léonce,

Monsieur le président de l'association des maires de France, cher François,

Mesdames et messieurs les responsables d'administrations,

Mesdames et messieurs les élus, chers collègues,

C'est avec une réelle émotion que je m'adresse à vous pour la première fois en qualité de président de notre Union amicale des Maires du Calvados. Comme vous le savez, après 30 ans de présidence, Ambroise Dupont -auquel nous allons rendre hommage dans quelques minutes- a souhaité passer le relais, et mes collègues du Conseil d'administration ont bien voulu m'accorder leur confiance. C'est une responsabilité exaltante que de vous représenter, mes chers collègues, que de porter avec ferveur la voix de nos communes auprès de nos élus nationaux et des pouvoirs publics. Avant de vous dire quelques mots d'une conjoncture difficile pour nos collectivités, vous me permettrez de rappeler ce qui fait notre force.

Notre première force, c'est notre unité. Encore plus ici dans le Calvados où notre association départementale rassemble la totalité des communautés de communes et près de 98% des communes. En accueillant en son sein la commune d'Angoville et ses 30 habitants tout comme la communauté urbaine de Caen la mer et ses plus de 250 000 habitants, en portant la voix de l'une comme de l'autre avec la même énergie, notre association s'affirme avec force comme un outil de solidarité territoriale.

Notre seconde force, c'est notre pluralisme. L'UAMC, tout comme l'AMF d'ailleurs n'appartient à aucun courant. Notre parti pris, c'est celui des territoires. Un point c'est tout. Vous remarquerez d'ailleurs que, quel que soit le gouvernement, nous avons toujours des sujets de mécontentements, bien souvent des points de revendications, parfois des blocages et des crispations.

Et c'est encore le cas aujourd'hui, après maintenant dix années extraordinairement compliquées pour les collectivités locales. Entre réforme territoriale d'importance, transfert de compétences et baisse des dotations, il a bien souvent fallu réinventer notre mode de fonctionnement et réduire les ambitions que nous avons pour nos collectivités. En dépit de cela, nous avons su faire face et trouver les bonnes réponses. Oui nos communes ont su s'adapter à la nouvelle donne, et notre département du Calvados en passant de 706 communes à 537, en passant de 38 intercommunalités à 16 a démontré la capacité de ses élus à apporter des réponses appropriées et ambitieuses à cette Loi de Nouvelle Organisation des Territoires de la République.

Oui les collectivités ont réalisé d'importants efforts financiers de gestion ces dix dernières années, efforts parfois imposés à marche forcée par un État qui ne réduisait lui-même que modérément ses dépenses. Je voudrais simplement rappeler un chiffre : entre 2013 et 2016, la réduction du déficit public a été portée au 2/3 par les collectivités territoriales de ce pays, alors que ces dernières ne représentent que 20% de la dépense publique.

Et c'est pourquoi je déplore, qu'en dépit de la déclaration sur l'honneur du gouvernement selon laquelle l'enveloppe globale de DGF ne devait pas baisser, vous ayez pu, pour beaucoup d'entre vous, constater que les dotations continuaient bel et bien à diminuer, jusqu'à devenir pour certaines communes comme Carpiquet des dotations négatives. Je vais être clair, nul ne conteste, la nécessité d'assainir les finances publiques. C'est une évidence qui s'impose à tous, mais les efforts demandés doivent être équilibrés : État, collectivités territoriales, sécurité sociale. Parce que, si tel n'est pas le cas, si l'on continue à faire peser l'effort principalement sur les territoires, c'est bien notre indépendance qui est en jeu. Or, nous devons coûte que coûte défendre l'autonomie financière de nos collectivités.

Le Président de la République lors du dernier congrès des maires avait affirmé sa volonté de créer une fiscalité moderne et dynamique pour les collectivités. Nous ne pouvons que souscrire. Et à mon sens, pour ce faire, il faut garder une liberté de taux pour les élus, préserver le lien citoyen-contribuable, car nous perdrons beaucoup de citoyenneté responsable si tel n'était pas le cas. C'est pourquoi j'invite instamment nos parlementaires présents, qu'ils soient sénateurs ou députés à y regarder à deux fois lors de l'examen prochain de la réforme institutionnelle. Car sans autonomie financière réelle, pas de véritable indépendance, et sans indépendance, pas de réelle décentralisation.

Nous attendons de cette réforme qu'un geste soit fait en direction des collectivités, notamment concernant les finances locales, pour renforcer leur libre administration et pour apporter une juste compensation en réaffirmant le principe tout simple, mais malheureusement trop souvent oublié "qui paye décide !"

Mes chers collègues, je ne vous apprend rien, cette année 2018 aura été rude. Je ne vous parle même pas de cet indécent hashtag "balance ton maire" qui nous assimilait de fait à des délinquants. J'ai pensé, parce que c'était au même moment que les inondations de l'Aude, au maire de Trèbes dont la commune avait été, par deux fois marquée en 2018, par le terrorisme tout d'abord, puis par de catastrophiques inondations, je pensais à mes collègues du Calvados toujours en première ligne quand un problème arrive, je pensais à ces maires que l'on réveille la nuit parce que des bovins sont en divagation, à ceux d'entre nous qui préviennent les familles quand survient un grave accident de voiture, et je me disais que, premiers et irremplaçables maillons de la chaîne républicaine, les maires de France devraient voir leur engagement quotidien enfin reconnu à sa juste valeur.

Alors, à ce honteux hashtag balance ton maire j'opposerai tout simplement le hashtag partage ma journée de maire !

J'ai également été choqué d'entendre tel ou tel ministre donner des satisfecit de bonne gestion à certaines communes qui serait devenues vertueuses au motif qu'elles auraient maintenu en 2018 leur taux de taxe d'habitation, tableau d'honneur qui permettait de mieux en stigmatiser d'autres, livrées à la réprobation pour avoir modifié leur fiscalité. Je vous le dit comme je le pense. Il n'appartient à personne, si ce n'est aux électeurs tous les six ans, de juger du bien-fondé ou de l'erreur que représenterait le vote de tel ou tel taux. Parce qu'une

commune, ce n'est pas une image instantanée, ce n'est pas un taux une année. Une commune, c'est une histoire, c'est une trajectoire, ce sont des projets, ce sont des équilibres à trouver entre fiscalité communale et intercommunale et que l'amalgame en la matière n'apporte rien de crédible.

Dans ces conditions, mes chers collègues comment s'étonner du fait qu'un certain nombre d'élus rendent leur écharpe avant le terme du mandat, usés, fatigués, démotivés. Vous le savez, il y en a eu ces derniers mois, plus qu'à l'accoutumé, dans la France entière, et le Calvados a été concerné dans les mêmes proportions que le reste du pays. Vous me permettrez, aujourd'hui de vous dire, que même si je peux les comprendre, c'est d'abord à vous, à ceux qui tiennent le coup, à ceux qui agissent, à ceux qui croient que leur action d' élu peut améliorer la vie de leurs concitoyens, oui c'est à vous, Présidents d'EPCI et maires du Calvados que je souhaite rendre hommage. Parce que vous êtes, parce que nous sommes, selon la jolie formule de François Baroin, les fantassins de la république. Peut-être pas les premiers de cordées, mais à coup sûr les premiers de corvée.

Je dirai surtout, alors que le numérique est présentée partout comme la panacée, que la plus petite administration dispose de plate-forme numérique "pour tel ou tel demande tapez 1..." et vous remarquerez d'ailleurs qu'à l'issue de la longue liste vous entendez toujours "pour être mis en relation avec un correspondant taper 8" et là, le plus souvent... ça sonne occupé ou personne ne répond. Alors oui, bien le maire, c'est la dernière présence physique, la possibilité enfin de parler à quelqu'un, d'expliquer un problème qui ne rentre pas dans des cases pré-remplies, de dire ce que l'on ne peut pas confier à l'ordinateur, c'est l'écoute bienveillante, c'est l'indispensable proximité !

Monsieur le Préfet, c'est dans un esprit de responsabilité, que nous collaborons avec vos services chaque fois que nous sommes sollicités, dans les multiples commissions nécessaires au fonctionnement de notre république. Depuis les conditions d'attribution de la DETR jusqu'à la commission des sites, de la sécurité routière aux zones blanches de téléphonie mobile, de la coopération intercommunale au développement de la vie associative, toujours, les élus du Calvados s'impliquent aux cotés de vos services tant nous sommes conscients que la réussite des politiques engagées nécessite l'engagement conjoint de l'État et de ses territoires. Au-delà de ce travail en commun, je voudrais souligner les relations privilégiées que l'UAMC a nouées avec l'Inspection académique ainsi qu'avec la DGFIP. Ces points positifs n'ocultent pas les difficultés rencontrées par ailleurs, et vous imaginez bien Monsieur le Préfet, que je ne saurais passer sous silence les problèmes posés par les gens du voyage dans un département très attractif pour les touristes... mais pas qu'eux ! Loin de moi l'idée de vous faire porter l'entière responsabilité d'une situation qui provient, pour une bonne part de textes imparfaits, mais nombre de maires et de présidents de communautés sont inquiets quand ils ne sont pas excédés. La situation se dégrade d'année en année, et même si nous ne sommes pas encore tous en mesure de répondre aux exigences du schéma départemental, nul ne peut admettre les nombreuses entorses à la Loi constatées chaque année dans le Calvados. Envahissement de terrains publics et privés, Loi du plus fort, branchements sauvages sur l'eau et l'électricité, plaques minéralogiques occultées, élus et gendarmes menacés, huissiers raccompagnés à la sortie du camp... force est de constater qu'il existe chaque été sur notre département des zones temporaires et itinérantes de non droit, et que cela, ni nous, ni nos concitoyens ne peuvent l'admettre. Que penser en effet, lorsque l'on constate que le représentant des gens du voyage qui siège à la préfecture dans

la commission du schéma d'accueil soit surpris, fin juillet, en train de briser le cadenas de l'hippodrome de Dozulé pour en permettre l'envahissement ? Que dire lorsque l'on sait que l'occupation de ce même hippodrome début juillet et les branchements sauvages réalisés sur le réseau moyenne tension ont privé Angerville et Dozulé de courant électrique à plusieurs reprises. Tout comme l'hôpital de la Côte fleurie avait failli être privé d'eau l'an dernier, les pompes ayant cessé de fonctionner. Tout comme les travaux prévus cet été sur l'hôpital de Pont-l'Évêque ont dû être retardés d'un mois après l'envahissement du chantier. Monsieur le préfet, au-delà des soucis que cela engendre pour les maires et présidents d'EPCI, au-delà des procédures longues et coûteuses qu'il nous faut engager pour espérer l'appui de la force publique, le plus grave est l'exemple, le mauvais exemple donné. Et cette impression qui perdure qu'il y aurait, au regard de la Loi, plusieurs catégories de citoyens et que certains disposeraient de droits plus larges que l'immense majorité.

Je terminerai ce rapport moral par quelques remerciements.

À nos parlementaires qui, quel que soit leur bord, relaient nos interrogations, posent des questions orales ou écrites au gouvernement sur des sujets qui nous préoccupent. Leur participation à notre conférence des parlementaires deux fois par an constitue un moment d'échanges particulièrement riche.

Remerciement à vous mes 4 collègues Présidents d'association de maires des départements de la grande Normandie. Nous avons décidé de travailler en commun sur des sujets qui le nécessitent et avons, à cet effet, créé la conférence des présidents, structure informelle - mais peut être d'autant plus efficace-, dont Denis Merville, Président des maires de Seine-Maritime a pris la tête.

Remerciement aux membres du Conseil d'administration de notre Union Amicale, qui consacrent temps et énergie pour participer aux commissions de l'AMF et alimenter nos débats. J'associe la très modeste mais très efficace équipe de l'UAMC et sa directrice Anne-Florence à ces remerciements.

Et mes derniers remerciements pour vous mes chers collègues maires, vous qui tissez, vous qui raccommodez chaque jour, inlassablement, le tissu social. Vous incarnez, avec vos adjoints, avec les élus municipaux ce pacte de citoyenneté qui cimenter notre nation. Et quand je regarde la carte de notre beau département, quand je vois ces 537 points sur la carte, 537 mairies, 537 maires quasiment bénévoles, 537 conseils municipaux qui œuvrent, je me dis tant mieux, heureusement qu'ils sont là.

Je vous remercie.
